

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cross 41 WG



1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Identification du produit : Solide granulé.
Ref. n° : 82110018
Fournisseur : AAKO B.V.
Arnhemseweg 87, 3832GK Leusden, The Netherlands
P.O. Box 205, 3830AE, Leusden, The Netherlands
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94
Fax: (+31) (0) 33 494 80 44
h.vogelezang@aako.nl

Type de produit : (WG) Granules dispersables dans l'eau.
Usage : Herbicide
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les heures d'affaires.)
ou
Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide
BE : +32 70 245 245
NL : +31 30 274 88 88 Ce service est uniquement disponible pour les professionnels de la santé.
DE : +49 30 19240

2. Identification des dangers

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Principaux dangers : Nocif , Dangereux pour l'environnement.
Effets dangereux pour la santé : Nocif en cas d'ingestion.
Risque de lésions oculaires graves.

Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : ataxie , diminution de la mobilité
- Contact avec la peau : En cas d'exposition prolongée : Rougeur , diminution de la mobilité , ataxie , apathie
- Contact avec les yeux : Légèrement irritant pour les yeux. (Rougeur)
- Ingestion : apathie , Difficultés respiratoires.

3. Composition / Informations sur les composants

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EC / annex CE	on utilisé
<u>Métamitron</u>	: 28.6 % w/w	41394-05-2 / 255-349-3 / 613-129-00-8 / ----	Xn; R22 N; R50
<u>Ethofumesate</u>	: 6.7 % w/w	26225-79-6 / 247-525-3 / 607-314-00-2 / ----	N; R51-53
<u>Phenmedipham</u>	: 6.7 % w/w	13684-63-4 / 237-199-0 / 616-106-00-0 / ----	N; R50-53
<u>Genapol X-80</u>	: 10 % w/w	9043-30-5 / 500-027-2 / ---- / ----	Xn; R22 Xi; R41
<u>Citric acid monohydrate</u>	: 0.5 % w/w	5949-29-1 / 201-069-1 / ---- / ----	Xi; R36/37/38

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

4. Premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 10 minutes, en rétractant fréquemment les paupières.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cross 41 WG



4. Premiers secours (suite)

- | | |
|--------------------------|---|
| - Ingestion | : Consulter un médecin si l'irritation se développe.
: Rincer la bouche avec l'eau. Faire boire de l'eau.
Appeler un médecin. |
| A l'intention du médecin | : Donner une thérapie de soutien. Traitement symptomatique. |

5. Mesures de lutte contre les incendies

- | | |
|------------------------------|---|
| Moyens d'extinction | |
| - Adéquats | : eau pulvérisée , mousse , dioxyde de carbone , poudre |
| Risques particuliers | : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , oxydes d'azote , oxydes de soufre , acide cyanhydrique |
| Protection contre l'incendie | : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. |

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- | | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | : Eviter la production de poussières.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Voir Rubrique 8. |
| Précautions pour l'environnement | : Eviter le rejet dans l'environnement.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. |
| Mesures après fuite / épandage | : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur et terminer ensuite avec un absorbant chimique sec.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. |

7. Manipulation et stockage

- | | |
|-----------------------|--|
| Manipulation | : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Eviter la production de poussières. |
| Stockage | : Conserver sous clé.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. |
| Matériaux d'emballage | : containers d' HDPE. |

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Protection individuelle | |
| - Protection respiratoire | : Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.
Filtre P2 |
| - Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. |
| - Protection de la peau | : Porter un vêtement de protection approprié et les bottes résistantes aux produits chimiques |
| - Protection des yeux | : Lunettes de sécurité |
| Hygiène industrielle | : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Lavez les vêtements avant réutilisation. |
| Limites d'exposition professionnelle | : Non établi. |

9. Propriétés chimiques et physiques

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| Etat physique | : Solide granulé. |
| Couleur | : Beige. |
| Odeur | : Caractéristique |
| pH | : 5.1 (1% solution aqueuse) |
| Masse vol. apparente [kg/m3] | : 480 |
| Solubilité dans l'eau | : Dispersable |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cross 41 WG



9. Propriétés chimiques et physiques (suite)

Log P octanol / eau à 20°C : Metamitron: 0.85 (21 °C)
Ethofumesate : ~ 2.7
Phenmedipham : 3.59 (pH = 4)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , oxydes d'azote , oxydes de soufre , cyanure d'hydrogène
Matières à éviter : Agents oxydants forts
Conditions à éviter : sources d'inflammation

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin) : Risque de lésions oculaires graves.
Autres informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

12. Information écologique

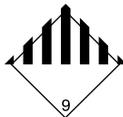
Ecotoxicité : Poisson
CL50 996h) : 13.3 mg/l
Daphnia magna
CE50 (48h) : 101.7 mg/l
Algues
ErC50 (72h) : 4.07 mg/l
EbC50 (72h) : 1.36 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
EWC-Nr. (Catalogus de rebut d'Européen): : Les codes EWC indiqués sont des recommandations basé sur l'utilisation probable de ce produit.
Dans certaines circonstances des codes EWC différents peuvent aussi être assignés basé sur l'utilisation spécifique et les provisionnements de conversion des déchets chez l'utilisateur.
02 01 08 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
07 04 99 déchets non spécifiés ailleurs
20 01 19 pesticides
Classe WGK (Allemagne) : 2

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



Nom d'expédition propre : 9 9E
: UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Métamitron), 9 (9E), III, (E)
Numéro ONU : 3077
I.D. n° : 90
Transport terrestre
ADR/VLG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Quantités limitées : LQ 27
Remarques:

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cross 41 WG



14. Informations relatives au transport (suite)

	Emballage combine: Quantité nette maximale par emballages intérieur : 6 kg; par colis: 30 kg.
Transport par mer IMO - Nom d'expédition propre	: UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Métamitron), 9 (9E), III, (E)
Code IMO-IMDG	: Classe : 9 Groupe d'emballage : III
N° de fiche de sécurité IMDG-Pollution marine	: F-A , S-F : Oui.

15. Information réglementaire

Symbole(s)



Phrase(s) R

: Nocif , Dangereux pour l'environnement.
: R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 41 : Risque de lésions oculaires graves.
R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

: S 2 : Conserver hors de portée des enfants.
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Autres

: Contient : Metamitron
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre 3 :	R 22 : Nocif en cas d'ingestion. R 36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R 41 : Risque de lésions oculaires graves. R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques. R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Littérature	: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR) International Maritime Dangerous Goods; 2006 edition; IMO
Rédigée par	: HPV h.vogelezang@aako.nl

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cross 41 WG



DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document